

hypothèques agricoles. Toutefois, le Comité estime également qu'on ne devrait accorder pareille garantie qu'aux hypothèques détenues par des prêteurs qui sont en mesure de convaincre la SCA que leurs opérations sont menées de façon responsable et, notamment, que leurs services des prêts agricoles sont dotés d'employés compétents. Les hypothèques ayant rapport à des transferts d'actifs agricoles d'une génération à une autre seraient admissibles à l'assurance, mais elles devraient répondre à des critères différents. Un marché secondaire d'hypothèques agricoles offrirait aux prêteurs une garantie explicite par laquelle leurs risques seraient réduits et étalés. Enfin, étant donné que le crédit est un facteur de production dont l'importance ne cesse de croître, la création d'un marché secondaire national qui offrirait des prêts à long terme à des taux d'intérêt peu élevés faciliterait l'établissement d'une politique agricole nationale.

VIII. Le Comité recommande que le gouvernement crée un marché secondaire d'hypothèques agricoles et élargisse le mandat de la Société du crédit agricole de sorte qu'elle puisse faire fonction d'assureur des hypothèques agricoles.

E. Le découplage

Un certain nombre de témoins que le Comité a entendus se sont dits préoccupés du fait que, comme les programmes actuels sont essentiellement basés sur des critères de production, on a enregistré des surplus dans de nombreux secteurs, la capacité de production des fermes étant poussée à sa limite. Par conséquent, on s'intéresse depuis peu à l'élaboration de nouveaux critères, de sorte que les objectifs des programmes agricoles soient basés sur des variables autres que la production. Ce concept, connu sous le nom de «découplage», a été lancé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le but du découplage est d'aider l'agriculteur plutôt que la production d'un bien particulier. À un symposium sur le découplage tenu en février 1988, les professeurs Peter Finkle, de l'Université d'Ottawa, et W. Hartley Furtan, de l'Université de la Saskatchewan, ont déclaré qu'on peut parler de découplage lorsque le soutien financier fourni aux agriculteurs n'a pas de rapport avec des denrées agricoles particulières et leurs niveaux de production. Plus précisément, un programme est découplé si les versements du gouvernement n'influencent pas les décisions de production des agriculteurs. Comme, dans le passé, les paiements du gouvernement ont généralement été liés à la production, la transition vers un système découplé ne se ferait probablement pas sans mal et nécessiterait une adaptation de l'attitude des agriculteurs à l'endroit des programmes ainsi que des modifications aux programmes agricoles actuels.